

Fin 2016, plusieurs membres du CENS se sont mobilisé.e.s pour réfléchir aux formes de solidarité possibles envers les universitaires de Turquie victimes d'une véritable chasse aux sorcières dans leur pays. Début 2017, un millier d'entre eux ont signé une pétition dans laquelle ils appelaient leur gouvernement à mettre fin à la répression sanglante envers les populations kurdes. Le président Erdoğan, après avoir désigné les signataires comme des « traîtres à la nation », a rapidement pris des mesures pour leur faire payer leurs prises de position. En deux mois, une trentaine d'entre eux ont été suspendus de leurs fonctions, plus de 500 ont dû répondre à des enquêtes administratives, près de 150 à des investigations policières et 35 ont été placés en détention.

Le Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE) a été mis en place en janvier 2017 dans le but d'aider des institutions françaises à accueillir des universitaires étrangers en danger dans leur pays. Se saisissant de cette opportunité, le CENS soutenu par l'UFR de sociologie et par la vice-présidence aux relations internationales de l'Université de Nantes, a choisi de défendre la candidature de Mert Büyükkarabacak, un doctorant en science politique au profil atypique. Après des études de génie mécanique, Mert est devenu professeur d'anglais dans l'enseignement secondaire en même temps que militant politique et syndical. Il a repris des études jusqu'à entamer une thèse centrée sur les régimes politiques autoritaires. Récemment, il a été limogé de la fonction publique par le ministère de l'Éducation nationale turc. En plus d'être un des signataires de la pétition des universitaires pour la paix, il est en effet membre du HDP, un parti de gauche pro-kurde qui est loin d'avoir les faveurs du gouvernement. Aucune institution turque n'ayant le droit d'embaucher les fonctionnaires limogés, il n'a plus aujourd'hui d'autre choix que de donner des cours particuliers pour survivre.

Fin avril, nous avons appris avec joie que sa candidature avait été acceptée par le programme PAUSE et qu'il devrait bientôt rejoindre le CENS pour un an. Nous préparons donc activement son arrivée à Nantes, ainsi que celle de son épouse et de leurs deux filles, mais celle-ci reste conditionnée au bon vouloir des autorités turques. Le passeport de Mert est en effet arrivé à expiration et ces dernières rejettent la plupart des demandes de renouvellement émanant des opposants politiques. La semaine internationale de sociologie organisée cette année autour de la Turquie avait été l'occasion de prendre la mesure de la répression qui sévit dans ce pays et qui touche, au-delà des universitaires, toute la fonction publique (voir l'interview d'Ayşen Uysal en page 4). La situation de Mert Büyükkarabacak et, à travers lui, celle des centaines d'universitaires limogés par le gouvernement turc, rend cette prise de conscience tristement concrète et nous rappelle, s'il en était besoin, l'importance d'affirmer notre solidarité envers ces collègues privés de leur liberté d'expression.

Karine Lamarche, Fabienne Pavis

## Sommaire

### Actualités censationnelles

- De nouveaux projets de recherche..... p. 2 et 3
- Les journées du CENS..... p. 3
- Interview d'une chercheuse turque..... p. 4
- Marie Arbelot et la Bibliothèque Frédéric Mollé..... p. 5

### Zoom sur les jeunes chercheurs

- Camille Trémeau..... p. 6
- Marie Szarlej..... p. 6
- Les doctorants cens'ibilisent à la recherche ..... p. 7

### Agenda et publications..... p. 8

#### Comité éditorial

##### Directrice, directeur de publication

Marie Cartier, Baptiste Viaud

##### Comité de rédaction

Marie Arbelot, Marie Charvet, Raphaële Chatal, Sophie Orange, Johanna Rousseau

##### Secrétaire de rédaction et réalisation

Laurence Tual-Micheli

##### Contributions à ce numéro

Gérald Houdeville, Karine Lamarche, Fabienne Pavis, Nicolas Rafin

#### CENS

23 rue du Recteur Schmitt  
BP 81 227

44312 NANTES Cedex 3

[cens@univ-nantes.fr](mailto:cens@univ-nantes.fr)

[www.cens.univ-nantes.fr](http://www.cens.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES





## De nouveaux projets de recherche

### Traiter la vulnérabilité en "circuit court"

**Soutenus financièrement par l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), Gérald Houdeville et Pascale Moulévrier ont conduit une enquête sur des permanences dites « Accueil Conseil Formation » ouvertes par l'Agence (en partenariat avec la Société Nationale Immobilière (SNI), filiale immobilière d'intérêt général de la Caisse des Dépôts et premier bailleur de France) dans près d'une quinzaine de Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) en France.**

Dans ces permanences, des consultants de l'AFPA proposent une prestation de services alternant des entretiens individuels et des ateliers collectifs. Cette prestation, écrit-on en interne, « a pour objectif d'aider les résidents à construire leur projet professionnel en identifiant leurs atouts, leurs savoirs de base et les

opportunités du territoire ». L'observation de cette action montre que les personnes viennent y chercher des informations et, plus généralement, une assistance morale, ainsi que le traitement de problèmes personnels. Cependant, à la différence des guichets des CAF étudiés par Vincent Dubois, progressivement transformés par les modifications de la population de leurs usagers, l'action ici observée a été conçue à partir de la dénonciation des agents socialement mandatés pour faire ce travail eux-mêmes. Son caractère « hors les murs » est revendiqué, la SNI mettant à dessein des locaux à disposition de l'AFPA, de sorte que les agents de l'Agence mobilisés sur cette action travaillent au sein de permanences dédiées dans les quartiers d'habitation même du public visé et non au sein des centres AFPA où celui-ci serait accueilli. La mise en œuvre de l'« impératif de proximité » s'accompagne de modalités d'accueil

rompant avec les formes coutumières auxquelles sont habituellement exposées les populations vulnérables (file d'attente, guichet, téléphone, etc.) : « la base du succès de cette action repose sur le principe du circuit-court et de la déconnexion, au moins dans un premier temps, des "systèmes" institutionnels existants pour y rentrer dans un second temps armé d'un projet formalisé », indique-t-on à la Direction de l'un des partenaires. Les deux chercheurs s'emploient à identifier les écarts entre l'idéal d'un accompagnement « différent » que ses promoteurs revendiquent à travers cette action et ses réalités à la fois normées et fragiles dans les faits : la rénovation de l'activité des institutions du domaine concerné appelle manifestement moins l'innovation radicale et leur réinvention que des ajustements des formes et formats existants.

### Conditions juvéniles et Service civique

**Une Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale (DRJSCS) s'est adressée à Gérald Houdeville et Charles Suaud afin qu'ils enquêtent au sujet du dispositif de Service Civique Volontaire (SCV) qu'elle a en charge de gérer à l'échelle de toute une Région de l'Ouest de la France.**

Les deux chercheurs se sont saisis de cette opportunité pour rendre compte de ce qu'est ce dispositif du point de vue d'une sous-population des jeunes : en SCV à partir du dernier trimestre 2016, ils ont pour point commun d'avoir quitté le système scolaire avant le baccalauréat (et parfois bien avant) ou bien après, sans être parvenus à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur. Si l'Agence du Service Civique déclare que son objectif est de faire « gagner en confiance les jeunes qui s'engagent, gagner en compétences et prendre le

temps de faire mûrir son projet professionnel », les chercheurs interrogent la distance entre ces objectifs officiels du SCV et leurs appropriations effectives par les jeunes. En ce sens, l'enquête s'emploie à cerner moins le vécu des jeunes du SCV que des logiques d'existence (l'étude du déroulement du SCV ne pouvant que conduire à prendre en compte les parcours – tant sociaux que scolaires – qui précèdent l'engagement dans cette expérience) : de quelle manière ces jeunes rencontrent-ils effectivement le SCV – et concrètement celles et ceux qui l'animent sur le terrain et tiennent le rôle des tuteurs ? Quel sens prend-il pour eux ? Quels effets, attendus ou pas, produit-il ? Répondre à ces questions suppose de parvenir à obtenir, via des entretiens auprès de ces jeunes, des informations précises sur leur parcours que les organismes chargés de les « accompagner »

qualifient trop uniformément de « décrocheur » – les sortants de l'enseignement supérieur n'étant pas même pris en compte par cette catégorisation. A partir de ces informations, les deux chercheurs s'efforcent de dessiner les contours très précis des stratégies des jeunes concernés qui vont, en fonction de leurs ressources, à la fois recevoir des formes de soutien en contrepartie de leur engagement dans le cadre d'un SCV et être confrontés aux exigences de ce dispositif. Sur ce dernier point d'ailleurs la recherche a pour objectif de tenir compte le plus possible des conditions circonstanciées de mise en œuvre (identité de la structure d'accueil) du SCV et des caractéristiques des professionnels qui en sont chargés (âge, sexe, formation, moment dans la carrière, poste occupé, fonctions occupées, etc.).

## De nouveaux projets de recherche

Miss, un titre de noblesse ? Rapports à la notoriété, ressorts de la notoriété en milieux populaires



**Trois enseignants-chercheurs du CENS, Fabienne Laurieux, Christophe Lamoureux et Nicolas Rafin, collaborent à un projet de recherche sur la construction des notoriétés en milieux populaires, à partir de l'exemple des concours de beauté.**

Déconstruire l'idée reçue selon laquelle l'engagement dans un concours de beauté serait conditionné seulement par les qualités esthétiques des candidates est la principale ambition de cette recherche à dimension ethnographique. Ce travail vise moins à s'intéresser aux acteurs définissant les normes de beauté dans ces concours qu'à appréhender les différentes ressources mobilisées et entretenues par ces jeunes femmes pour faire valoir et asseoir leur notoriété en construction. Autrement dit, que leur faut-il savoir de ces

concours ? Quels sont les types de compétences et de ressources qu'elles mobilisent ? Quels sont les membres de l'institution familiale et du groupe de pairs mobilisés dans la préparation et la participation à ces concours et quels rôles jouent-ils ?

Il s'agit en effet de saisir comment une notoriété locale se construit et s'établit. Les élections de Miss sont des espaces propices à cette construction tant les médias (presse écrite et audiovisuelle, réseaux sociaux) comme l'existence d'un public d'adeptes en sont de potentiels vecteurs. Cette ethnographie des concours de beauté doit ainsi permettre de décrire les pratiques routinisées participant à la structuration de ces spectacles et de comprendre ce qui se joue dans l'entre soi féminin que sont très souvent ces élections. Enfin, un dernier objectif sera d'appréhender le sens que les candidates donnent à leur participation à ces concours. Que font-elles de ces « faits de gloire » ? De multiples rapports à ces notoriétés naissantes ou en devenir peuvent être observés. Des notoriétés discutées, défendues, mises à distance ou entretenues, etc. participent ainsi en creux à repérer l'engagement différencié de candidates dans des carrières de Miss construites autour des « titres » glanés et valorisés dans diverses élections et manifestations.

## Les journées du CENS à Pénestin les 23 et 24 juin 2017

### Vendredi 23 juin

9 h 30 - 10 h

- Accueil
- Présentation des nouveaux enseignants chercheurs et chercheurs appelés à rejoindre le CENS

10 h - 12 h 30

- **Christophe Lamoureux, Fabienne Laurieux et Nicolas Rafin** : « Ils me disent que je suis belle... » Matériaux pour une ethnographie des concours de miss

- **Joanne Walker** : Les modèles d'intégration au prisme des politiques de formation linguistique : une comparaison entre Nantes et Bristol

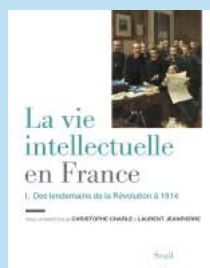
- **Shani Galand et Juliette Michel** : Centres socioculturels et vieillissement : approches pluridisciplinaires sur les structures et leurs usagers

12 h 30 - 14 h 30 Déjeuner

14 h 30 - 16 h 00

**Christophe Charle et Laurent**

**Jeanpierre** : « La vie intellectuelle en France depuis deux siècles », présentation des deux tomes de leur ouvrage collectif paru en septembre 2016



16 h 15 - 18 h 00

« **La sociologue et l'ourson** » : projection du film d'Etienne Chaillou et de Mathias Théry et échanges avec la participation des réalisateurs (sous réserve)



18 h 00 - 20 h 00

Assemblée générale du CENS

### Samedi 24 juin

10 h 00 - 12 h 00

- **Pascale Moulévrier** : « Reste à vivre » et droit à l'endettement ou comment l'accompagnement social des plus démunis invente le « pauperieconomicus »

- **Sabrina Nouiri-Mangold** : Entrer et rester dans la course. Ce que les bouleversements économiques et sociaux du milieu hippique font aux trajectoires et au travail des entraîneurs de chevaux



## Interview d'une chercheuse turque

**Ay en Uysal, politiste à l'Université Dokuz Eylül, Izmir, répond aux questions de Karine Lamarche, chargée de recherche CNRS au CENS.**



**Pourrais-tu nous présenter ton parcours, à commencer par ce qui t'a amenée à venir faire une thèse en France ?**

En 1999, alors que j'étais déjà inscrite en thèse à l'Université d'Ankara, j'ai obtenu une bourse du ministère turc de l'Éducation pour partir en France suivre des études de 3<sup>e</sup> cycle. Je maîtrisais déjà le français car j'avais fait le Collège Saint-Joseph à Izmir et j'étais donc familière de la vie culturelle française. Je me suis inscrite en DEA à Paris 1. Après avoir suivi quelques cours de Michel Offerlé, j'ai décidé de préparer un mémoire sous sa direction car j'avais admiré sa compétence et son savoir. C'est grâce à lui que j'ai développé un réseau important dans les milieux universitaires en France et ailleurs. A l'époque je voulais travailler sur les Cours de sûreté de l'État qui ont été fondées à partir du modèle français pour juger les personnes accusées de porter atteinte à la sûreté de l'État. M. Offerlé m'a proposé de me focaliser sur un seul procès afin de mobiliser au mieux les méthodes et les approches de la sociologie. J'ai choisi celui des étudiants qui avaient déployé une banderole dans l'Assemblée nationale pour protester contre l'augmentation des frais d'inscription à l'Université. La Cour de sûreté de l'État d'Ankara avait puni ces étudiants à des peines allant jusqu'à 18 ans de prison en s'appuyant sur la loi antiterroriste. En thèse, j'ai continué à travailler sur les gestions étatiques des manifestations de rue en Turquie dans les années 1990, toujours sous la direction de Michel Offerlé. J'ai soutenu cette thèse en juin 2005. Après la soutenance, je suis retournée en Turquie où j'ai obtenu un poste à l'Université de Dokuz Eylül à Izmir. En 2010, j'ai passé l'agrégation pour être « professeure associée » selon le système universitaire turc. Et depuis 2015, je suis professeure de science politique.

### **Sur quoi portent tes recherches actuelles ?**

Je viens de publier un livre intitulé *Politique dans la rue*. Les manifestations de rue, les manifestants et la police en Turquie (paru chez Iletişim en mars 2017). Il est issu d'un projet de recherche financé par TÜBİTAK [l'équivalent de l'ANR en Turquie]. A la suite de ma signature de la pétition des universitaires pour la paix, TÜBİTAK a annulé le projet alors que le rapport final avait déjà été déposé. Ces dernières années, cette institution s'est placée explicitement du côté du pouvoir de l'AKP. La plupart des projets qu'elle finance et qui sont dirigés par des signataires de la pétition ont connu le même destin depuis janvier 2016. Or, la recherche dispose de très peu de moyens de financement en Turquie. Dans ces conditions, TÜBİTAK reste l'une des seules sources de financement permettant de faire du terrain. Il est donc très

difficile de s'en passer.

Avec cinq étudiants boursiers, nous avons observé une centaine de manifestations de rue dans six métropoles de Turquie (Adana, Ankara, Diyarbakır, Istanbul, Izmir et Mersin). L'observation participante des manifestations reste très problématique et dangereuse en Turquie car l'intervention de la police est imprévisible et souvent violente. Nous avons plusieurs fois failli être passés à tabac par les forces policières. Une des participantes au projet a reçu une grenade lacrymogène dans le dos et a été blessée. Nous avons également réalisé des entretiens semi-directifs avec les manifestants et fait passer 1500 questionnaires. Enfin, j'ai consulté les archives de la police, ce qui est inédit en Turquie. Diriger cette recherche m'a valu d'être entendue par la police à plusieurs reprises et toute l'équipe du projet a été fichée. La police considère en effet la recherche comme une forme de collaboration avec des organisations terroristes et illégales. Enfin, en raison de l'importante surveillance dont ils font l'objet, les militants ont eux aussi des soupçons vis-à-vis des chercheurs : sont-ils des agents infiltrés ? L'accès au terrain est donc aussi difficile car il faut gagner la confiance des manifestants.

### **Que peux-tu nous dire de la répression qui sévit actuellement en Turquie, notamment celle qui touche les universitaires ? Pour le dire autrement, comment peut-on être sociologue aujourd'hui en Turquie ?**

A l'heure actuelle, on ne peut pas être sociologue en Turquie ! Dans ce pays, il y a deux professions qui rendent très malheureux ceux qui les exercent : juriste (car il n'y a plus de droit, voire de règles) et sociologue ! Travailler sur certains sujets « sensibles » a toujours été difficile et très coûteux, mais aujourd'hui c'est devenu presque impossible. Pour reprendre l'exemple des manifestations, il est de plus en plus difficile de les observer car les forces policières les répriment systématiquement et y exercent une violence inédite. Mais avant tout, nous craignons en permanence pour nos postes, qu'on peut perdre en une nuit à cause d'un décret-loi. Plus de 6000 universitaires ont déjà été limogés par ce biais. Nous, les signataires de la pétition pour la paix, sommes parmi les plus visés (452 licenciements dont 372 limogeages par décret-loi). Mais la répression ne vient pas uniquement de l'État ; dans certains établissements, des « collègues (!) » dénoncent les signataires et ils font tout pour qu'ils soient limogés. Le mal patrouille partout... Les universitaires pour la paix, plus particulièrement ceux qui ont été déjà limogés, sont exclus de la plupart des milieux de recherche. Récemment, j'ai invité une collègue limogée à intervenir dans un de mes cours et cela m'a valu une enquête administrative. Il y a des policiers en civil dans les cours et des étudiants pro-AKP et nationalistes qui dénoncent leurs professeurs... C'est dans ces conditions-là qu'on enseigne ! Au niveau international, il devient donc important de chercher des moyens pour que nous ne restions pas isolés : monter des projets de recherche en commun, travailler ensemble dans des comités de rédaction de revues, organiser des conférences et des colloques (sans oublier le fait que les collègues limogés ne peuvent pas quitter le territoire turc), etc. Par ailleurs, il faut chercher des moyens de faire pression sur le gouvernement et sur les institutions qui collaborent avec lui et qui participent à la répression des universitaires, comme TÜBİTAK.

## Marie Arbelot et la Bibliothèque Frédéric Mollé



**Marie Arbelot, responsable depuis 2015 de la bibliothèque de sociologie Frédéric Mollé, répond aux questions de Johanna Rousseau.**

### Quels sont ton parcours de formation et ton parcours professionnel?

J'ai suivi une formation initiale en sciences humaines (philosophie et sociologie, puis ethnologie) d'abord à l'Université de Besançon puis à celle de Brest. Par la suite j'ai travaillé un peu plus de dix ans comme conseillère téléphonique dans un groupe d'assurances. C'était un métier difficile mais il m'a permis d'être à l'aise dans mes relations avec tous les types de publics, et d'apprendre à travailler en équipe.

Par ailleurs, j'étais bénévole en bibliothèque depuis très longtemps, et il y a trois ans, j'ai repris des études pour en

faire mon métier. J'ai donc passé une Licence Professionnelle en Gestion Documentaire à Rennes. Suite à cela, j'ai dirigé la BU de La Roche-sur-Yon pendant huit mois. C'est à cette occasion que j'ai découvert l'Université de Nantes « de l'intérieur » ainsi que le travail en bibliothèque universitaire que je ne connaissais pas du tout. J'ai alors passé un concours ITRF, qui m'a permis d'obtenir le poste que j'occupe depuis octobre 2015. Administrativement, je ne suis d'ailleurs ni bibliothécaire ni documentaliste, mais « Technicienne de l'Information Documentaire et des Collections Patrimoniales » !

### Quelles sont les spécificités de la bibliothèque de sociologie? Quels sont ses liens avec les autres bibliothèques de l'université et les initiatives communes proposées?

La Bibliothèque de Sociologie Frédéric Mollé est ce qu'on appelle une Bibliothèque Associée : nous travaillons en collaboration avec les BU et nous avons les mêmes outils, mais nous avons une totale autonomie pour nos règles de fonctionnement et notre budget. Historiquement, les BU et les Bibliothèques de section ont longtemps travaillé de manière complètement séparée ; de plus en plus, nous essayons de mettre en place des coopérations et des projets en commun. Par exemple, nous travaillons à ce que nos achats de livres ou nos abonnements aux revues (ce qu'on appelle « la politique documentaire » ) soient faits de manière complémentaire et cohérente. Nous échangeons également beaucoup avec les autres bibliothèques associées pour partager sur nos pratiques. Je travaille donc à la fois seule dans la bibliothèque, et avec de nombreux interlocuteurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'UFR.

La Bibliothèque de Sociologie est une bibliothèque publique, elle est donc ouverte à tous, mais sa spécificité est que le prêt des livres est réservé aux étudiants (dès la L1), enseignants et chercheurs de sociologie rattachés à l'UFR et au CENS. Cela nous permet d'avoir une grande proximité avec les utilisateurs, et donc de proposer des documents et des services les plus proches possibles de leurs besoins.

### Quels projets as-tu mis en place et souhaites-tu encore développer?

Les projets que je mets en place ont un double objectif : inciter les non-utilisateurs à découvrir la BS, notamment dans les premières années d'étude, et améliorer l'expérience des usagers déjà habitués. Cela passe par des propositions simples à mettre en place, comme la visite de la bibliothèque en L1, ou la boîte de retour qui a été installée il y a quelques mois, et qui rencontre un vrai succès. Mais il existe également des projets plus longs, et parfois invisibles aux yeux du public, comme rendre le classement des livres plus facile à comprendre.

Le grand projet de cette année, qui débute en ce moment même, est la mise en ligne des meilleurs mémoires de master sur une plate-forme d'archives ouvertes. Et puis bien sûr nous allons commencer à préparer le déménagement dans le futur bâtiment des Bibliothèques au Tertre. L'installation aura lieu dans un an, et cela va demander plusieurs mois de travail pour proposer une bibliothèque plus conviviale et plus pratique dès la rentrée 2018.

## Publications

Martine Mespoulet,

**Quantifier les territoires. Des chiffres pour l'action publique territoriale**, Rennes, PUR, Collection Espace et Territoires, 2017, 242 p.

### Quantifier les territoires

Des chiffres pour l'action publique territoriale

La montée en puissance de l'action publique territoriale en France depuis les années 1980 s'est inscrite dans un double mouvement de décentralisation et d'eupéanisation des politiques publiques. L'analyse des politiques publiques locales et de leurs caractéristiques a fait l'objet de différents travaux de recherche. En revanche, les formes et les outils de quantification utilisés au niveau territorial ont été peu étudiés jusqu'ici. Or, depuis les années 1990, élus et professionnels de l'action publique territoriale ont souvent été à l'origine de la création de dispositifs, tels les observatoires, destinés à produire des données répondant mieux, de leur point de vue, aux besoins de mise en visibilité du social sur leurs territoires que celles de la statistique d'Etat. Par ailleurs, depuis les années 2000, le besoin de données sociales pour une commune, un département ou une région s'est transformé en raison de la complexification des politiques territoriales et de leur articulation entre différents niveaux, local et régional, local et national, local et européen, régional et européen. Sur la base de cas précis, les contributions à cet ouvrage s'efforcent de dégager les particularités des questionnements et des procédures et outils de quantification mobilisés dans les politiques sociales territoriales. La troisième partie de l'ouvrage est consacrée plus particulièrement à l'étude de la participation de citoyens à la construction de la mesure. En soumettant la production des données chiffrées au débat public, ces démarches participatives peuvent-elles contribuer à renforcer le lien entre statistique et démocratie ?





## zoom sur les jeunes chercheurs

### Soutenances de thèses

#### CAMILLE TREMEAU



Le 29 mars 2017, **Camille Trémeau**, doctorante au CENS, a soutenu sa thèse intitulée "**S'informer, s'indigner, réclamer, revendiquer ou non en entreprise. Les jeunes salariés à l'épreuve de leurs droits**", sous la direction de Jean-Noël Retière et Hélène Michel.

Cette thèse interroge les savoirs, les usages et les perceptions qui caractérisent le rapport au droit du travail de jeunes salariés employés dans trois secteurs d'activité : le BTP, la coiffure-esthétique, l'informatique.

A la croisée des sociologies du travail, du droit et de la socialisation, elle s'appuie sur une enquête articulant des entretiens approfondis et réitérés, une exploitation d'archives personnelles et une ethnographie de jeunes salariés ayant saisi les Prud'hommes. Loin de se rapporter à la seule socialisation juridique, la propension des jeunes salariés à se saisir de leurs droits repose sur l'activation de dispositions incorporées par le biais des socialisations familiales et scolaires mais également salariales. Dans une première partie, la thèse montre que leur représentation des règles appliquées en entreprise comme leur appropriation des droits concrets sont tributaires de leur passé pré-salarial mais aussi de leurs trajectoires socioprofessionnelles et des relations qu'ils tissent avec leur employeur et, le cas échéant, leurs collègues. Dans un second temps, la recherche rend compte des formes variées que revêt, dans un contexte d'individualisation croissante de la relation de travail, l'appropriation de droits collectifs censés « transform[er] les rapports de force en rapports de droit » d'une part et, d'autre part, celle de droits individuels – le salaire et le temps de travail – qui constituent le socle de la relation salariale. Enfin, en s'appuyant sur les investigations réalisées au Conseil de Prud'hommes de Nantes, la thèse analyse la genèse de mobilisations judiciaires, entre usages offensifs et défensifs de la justice, avant d'éclairer les effets socialisateurs de l'épreuve judiciaire.

#### JURY

**Marie CARTIER**, Professeure,  
Université de Nantes

**Hélène MICHEL**, Professeure,  
Université de Strasbourg

**Jérôme PELISSE**, Professeur,  
SciencesPo Paris

**Jean-Noël RETIÈRE**,  
Professeur, Université de  
Nantes

**Olivier SCHWARTZ**, Professeur,  
Université Paris-Descartes

**Yasmine SIBLOT**, Professeure,  
Université Paris 8

#### MARIE SZARLEJ

#### JURY

**Philippe AUVERGNON**,  
Directeur de recherche CNRS,  
Université de Bordeaux

**Stéphane BEAUD**, Professeur,  
Université de Paris Ouest

**Jean-Pierre LE CROM**,  
Directeur de recherche CNRS,  
Université de Nantes

**Jean-Noël RETIÈRE**,  
Professeur, Université de  
Nantes

**Delphine SERRE**, Professeure,  
Université Paris-Descartes

Le 19 avril 2017, **Marie Szarlej**, doctorante au CENS, a soutenu sa thèse intitulée "**Socio-histoire de l'Inspection du travail. Une administration comme une autre ?**", sous la direction de Jean-Noël Retière.

Cette recherche s'intéresse aux multiples tensions dans l'action publique en matière d'inspection du travail. Tout d'abord, la conception de celle-ci relève de différents ministères, dont les préoccupations se portent plus ou moins sur les questions du travail, et au sein desquels la formation en Droit du travail et le statut des agents est plus ou moins propice à assurer un réel contrôle du respect du Droit du travail.

Au ministère du Travail plus particulièrement, les tensions historiques entre les logiques sociales et les logiques économiques se sont accrues dans les années 1970 lorsque le ministère s'est vu attribuer le développement des politiques économiques de l'emploi. Dès lors, la promotion de ces dernières et celle, concomitante, du développement du droit d'origine conventionnel, amènent les ministères successifs et les cadres du ministère à ré-orienter la mission de l'Inspection du travail. Mais cette re-définition se heurte aux représentations que les inspecteurs se forgent de leur mission et qui est conforme à ce qu'ils estiment être l'« idée d'œuvre » de l'Inspection. Dans la période récente, si les oppositions entre les agents de terrain et les garants de l'ordre administratif se cristallisent autour des réformes de management, l'enjeu demeure la définition du « vrai boulot » des agents.



## zoom sur les jeunes chercheurs

### Les doctorants CENS'ibilisent à la recherche

#### Les ficelles de la thèse

Le séminaire des « ficelles de la thèse » est organisé par les doctorants du CENS, qui invitent un(e) jeune docteur(e) pour la journée. Celle-ci s'articule en deux temps. Le premier temps d'échange, réservé aux jeunes sociologues, est focalisé sur les expériences de chaque intervenant invité et sur les « coulisses » d'un travail de thèse. Il permet aux doctorant(e)s ainsi qu'aux étudiant(e)s de master d'engager des discussions autour de trajectoires de recherche et de perspectives post-doctorales variées. La seconde partie est un temps de présentation publique des travaux du chercheur invité, donnant lieu à des discussions sur des objets variés comme sur des enjeux disciplinaires plus larges. Au-delà de favoriser la diffusion de travaux de docteur(e)s encore sans poste, le séminaire a pour objectif la création de contacts entre jeunes sociologues de laboratoires différents afin de favoriser des échanges qui dépassent la sphère locale.

Deux séances du séminaire ont déjà eu lieu. Dans le cadre d'une première session qui s'est tenue le 23 mars 2017, Sylvain Ville, jeune docteur en sociologie ayant soutenu sa thèse en 2016 au CeRSM (Centre de Recherches sur le Sport et le Mouvement), a présenté ses recherches. Son intervention portait sur les conditions d'émergence de la boxe professionnelle anglaise en France entre 1880 et 1930. Le 18 mai 2017, l'invitée était Morgane Maridet, dont la thèse portait sur les reconfigurations du rapport à la lecture des étudiants suite à leur passage en classe préparatoire littéraire. Étant elle-même passée par ce type de formation, elle a consacré son intervention aux implications heuristiques de son rapport au terrain. La richesse des rencontres dans le cadre de ce séminaire ont conduit les doctorants à renouveler l'expérience l'année prochaine. Trois nouvelles sessions sont pour l'instant en cours d'élaboration.



#### « Quand la sociologie rencontre la bande dessinée... »



Dans le prolongement de leurs pratiques pédagogiques, Juliette Mengneau et Étienne Guillaud, doctorants au CENS, ont mis en œuvre une expérience « hors classe » autour d'une bande dessinée auprès des étudiants de licence en sociologie. Une réflexion collective a été portée pendant plus de quatre mois sur un ouvrage de la collection Sociorama (Casterman), qui propose des adaptations d'enquêtes ethnographiques : La banlieue du 20 h d'Helkarava (2016), tirée de l'enquête de Jérôme Berthaut (Agone, 2013). Les différents ateliers de discussion ont débouché sur une conférence publique le 6 avril 2017, organisée et animée par les étudiants, où ont été invités l'auteur de la BD ainsi que deux sociologues, Julien Gros et Mathias Thura, membres du comité scientifique de la collection Sociorama. Cet événement conclusif a été l'occasion pour les étudiants investis dans le projet de formaliser l'analyse sociologique produite à partir de leur lecture de l'ouvrage et d'en rendre compte.

Cette expérience permet de nourrir une réflexion pédagogique plus large sur l'utilisation de supports « non-académiques » et sur les bénéfices d'une horizontalité des échanges pour l'appropriation des connaissances sociologiques. De plus, en évoquant notamment les problématiques des contraintes éditoriales ou encore des différentes manières de vulgariser des enquêtes ethnographiques, la discussion publique a pu poser des questionnements originaux sur la diffusion de la recherche en sciences sociales.

#### Les journées d'études du REDESP (Réseau des doctorants en études sportives)

Pour la deuxième année consécutive\*, l'UFR STAPS, soutenue par le CENS, a accueilli les journées d'études du REDESP les 23 & 24 mai 2017 sous la coordination d'Adrien Cadéron et de Raphaële Chatal, doctorants au CENS.

Ces journées ont permis à des étudiants de Master 1 et 2 et à des doctorants d'échanger autour de leurs recherches respectives. Cette année ont été abordées les thématiques de la formation et de l'insertion professionnelle dans le champ sportif, de la formation des juges et de l'exercice du métier d'arbitre, de la construction d'une « élite du muscle » via les réseaux numériques, de la reconversion de sportifs professionnels, du développement et de la différenciation de cultures sportives ou encore de l'expression d'identités de genre et nationales dans le sport. Réunissant professeur(e)s d'EPS, enseignant(e)s chercheur(e)s, étudiant(e)s, doctorant(e)s et jeunes docteur(e)s en sciences sociales (sociologie, histoire et STAPS), les présentations ont permis d'ouvrir des débats riches avec la salle - une quarantaine de participants sur les deux jours - tout en permettant aux intervenants de bénéficier d'éclairages scientifiques précieux.

Dans le souci de faciliter l'insertion des étudiants de STAPS dans un réseau de doctorants national - voire international - en sciences sociales du sport, et de favoriser les échanges entre laboratoires, l'équipe nantaise « passe le témoin » : Cindy Louchet, doctorante de l'atelier SHERPAS (équipe 3 de l'URPSSS - Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport, Santé, Société - EA 7369), et soutenue par ce dernier, organisera les journées d'études l'an prochain au sein de l'UFR STAPS de Liévin. Merci à elle et à la future équipe d'organisation !

\*Pour une présentation des journées du REDESP 2016, cf. Lettre du CENS n° 2.



# Agenda

## Colloques, journées d'études, séminaires

**18 mai 2017**

Séminaire « **Les ficelles de la thèse** », avec pour invitée Morgane Maridet. Salle du CENS (F020), Bâtiment F0, site Recteur Schmitt

**8 et 9 juin 2017**

Colloque international « **La mer convoitée : métiers, usages et régulations** », MSH Ange-Guépin, Nantes

**12 juin 2017**

Journée d'études « **La fabrique de la finance** », Salle du CENS (F020), Bâtiment F0, site Recteur Schmitt

**19 et 20 juin 2017**

Colloque international DCS-CENS : « **(Se) soigner sous la contrainte : Regards comparatifs sur les soins pénalement ordonnés (France, Belgique, Suisse, Canada)** », Faculté de droit et des sciences politiques, Université de Nantes, Campus Tertre

**23 et 24 juin 2017**

**Les journées du CENS**, Pénestin (56)

## Soutenances de thèse

**14 juin 2017**

**Kevin Delasalle** : « **Le tourment militant. Ethnographie de l'engagement partisan au Parti Socialiste (2010-2016)** »

Sous la direction de Jean-Noël Retière

## Publications



Olivier Crasset,

**La santé des artisans. De l'acharnement au travail au souci de soi**, Rennes, PUR, 2017, 290 p.

Artisan ferronnier d'art et sociologue, Olivier Crasset a enquêté dans un milieu qu'il connaît de l'intérieur. En se mêlant aux équipes de travail, il a observé au quotidien la manière dont les artisans engagent leur corps dans leur activité. Leur parcours professionnel est marqué dans un premier temps par un surinvestissement dans le travail et par un déni des questions de santé. Par la suite, la relation s'inverse. De nouvelles ressources se constituent au fil de la carrière et aident l'artisan à maintenir en activité un corps usé par le travail. Avec une préface d'Olivier Schwartz.

## Chapitres d'ouvrage

**Chatal R.**, « **La construction des ports de plaisance dans le Morbihan : une alternative au déclin de l'économie locale traditionnelle** », in Gibout C. et Herbert V. (dir.), Plaisance et urbanité. L'intégration des ports dans les villes contemporaines, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2017, p. 81-100.

**Crasset O.**, « **La sociologie indigène, un cas particulier de la sociologie en immersion** », in Leroux P. et Neveu E. (dir.), En immersion. Pratiques intensives du terrain en journalisme, littérature et sciences sociales, Rennes PUR, Res publica, 2017, p. 117-131.

**Orange S.**, « **"Celles qui restent". La fausse inertie des jeunes diplômées du coin** », in Beaud S. et Mauger G. (dir.), Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2017, p. 113-124.

**Orange S.**, « **Democratization of postsecondary education in France : Diverse and complementary institutions** », in Altbach P. G., Reisberg L., and de Wit H. (eds.), Responding to massification. Differentiation in Postsecondary Education Worldwide, Boston College Center for International Higher Education, 2017, p. 91-99.

**Retière J-N.**, « **"L'observation vécue" d'après Jacques Valdour (1872-1938) : surprendre, éprouver** », in Leroux P. et Neveu E. (dir.), En immersion. Pratiques intensives du terrain en journalisme, littérature et sciences sociales, Rennes PUR, Res publica, 2017, p. 93-108.

## Articles dans des revues à comité de lecture

**Charvet M., Laurieux F., Lazuech G.**, « **Quand la pénibilité du travail débarque. Les temps des pêcheurs et de leurs conjointes** », Travail et emploi, n°147, juillet-septembre 2016, p. 53-75.

**Lamarche K., Pacalet A.**, « **Des Israéliens en Europe. Désirs d'ailleurs et dispositions à la mobilité** », Emulations. Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales, n° 17, 2017.

**de Larminat X.**, « **Prison et "peines alternatives" : du clivage politique au mirage empirique** », Regards croisés sur l'économie, n° 20, 2017/1, p. 149-158.

**Loirand G.**, « **Le sport est-il toujours bon pour la santé publique ?** », Informations sociales, n°187, 1/2015, p. 54-57.

**Loirand G.**, « **Editorial** », Sciences sociales et sport, n°9, 1/2016, p. 9-15.

**Rafin N.**, « **Les contributions alimentaires en appel : un renforcement des inégalités de classe et de genre** », Droit et Société, n° 95, 2017/1, p. 87-102.

**Viaud B., Faucher B.**, « **Confraternellement vôtre. Transfert de responsabilité médicale et dénegation du travail dans le sport professionnel** », Droit et Société, n° 95, 2017/1, p. 153-175